

COMITER DES RIVIÈRES D'ÎLE-DE-FRANCE

MERCREDI 22 MAI 2024

COURBEVOIE



INTRODUCTION

Daniel Marcovitch et Vincent Graffin

- PLAN EAU
- 12^{ÈME} PROGRAMME : GRANDES ORIENTATIONS ET DÉCLINAISON FRANCILIENNE
- STRATÉGIE DE MOBILISATION TERRITORIALE

Pause 15'

- RÉFORME DES REDEVANCES
- FONDS VERT
- Baignade en Seine et implication de la Direction Territoriale Seine-Francilienne

12H 15 -CONCLUSIONS

Buffet sur place



PLAN EAU



PLAN EAU

Le Plan Eau : -10% d'eau prélevée d'ici 2030

3 enjeux majeurs

Organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs

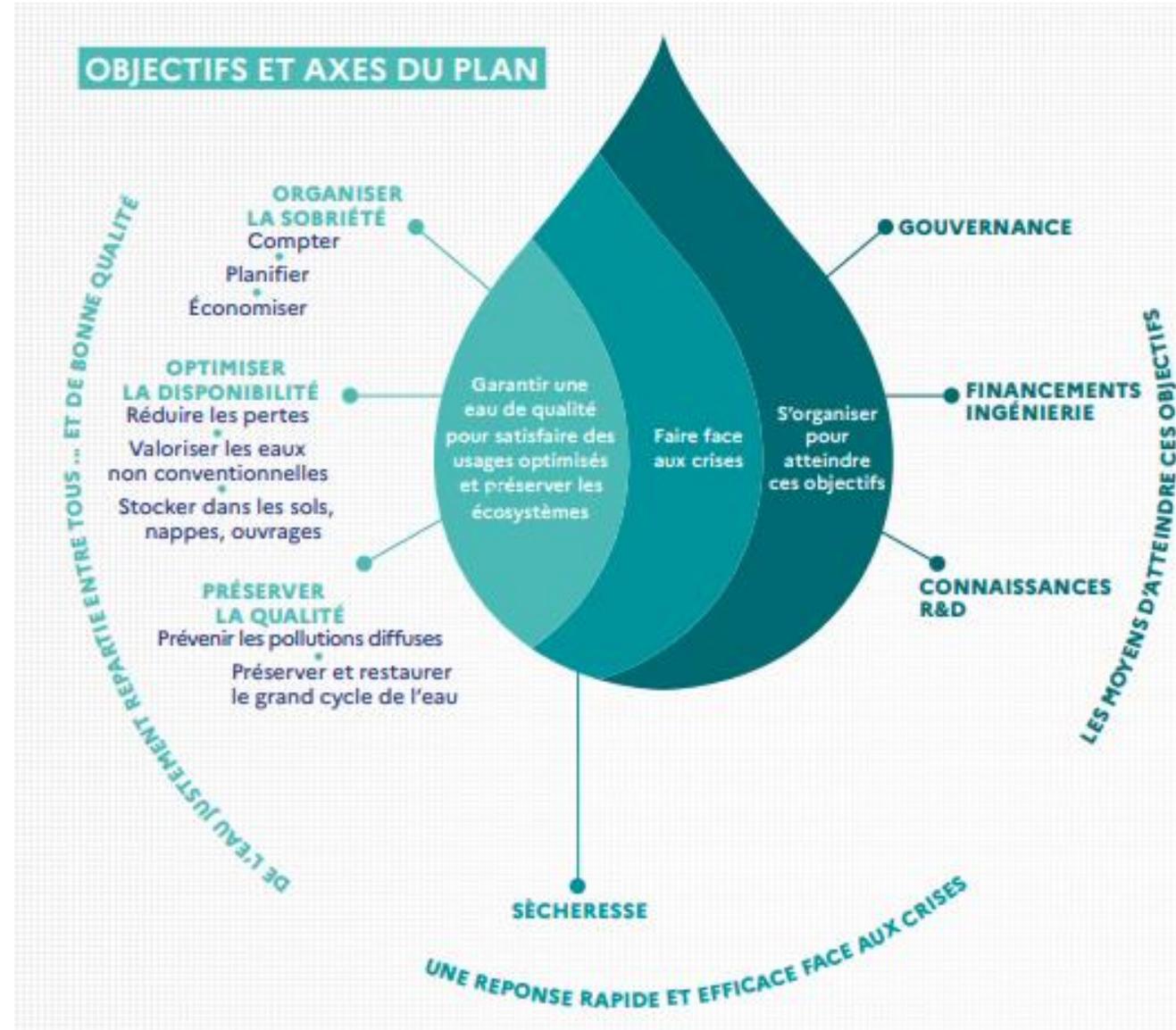
Optimiser la disponibilité de la ressource

Préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels

53 mesures concrètes, qui répondent aux grands enjeux de sobriété, disponibilité et qualité, et de réponse face aux crises de sécheresse.

475 M€ / an de moyens supplémentaires pour les agences de l'eau

Soit 93,5M€ prévus sur le bassin Seine-Normandie



Sobriété



Mesure 10 : Objectifs chiffrés de réduction des prélèvements dans SAGE et PTGE

Mesure 11 : Mettre fin progressivement aux autorisations de prélèvement au-delà du soutenable dans les bassins versants en déséquilibre



En cours : Etudes de Volumes Prélevables

• Etudes sur les volumes prélevables en étiage

Appel à projets ouvert du 15 mars au 30 septembre 2024

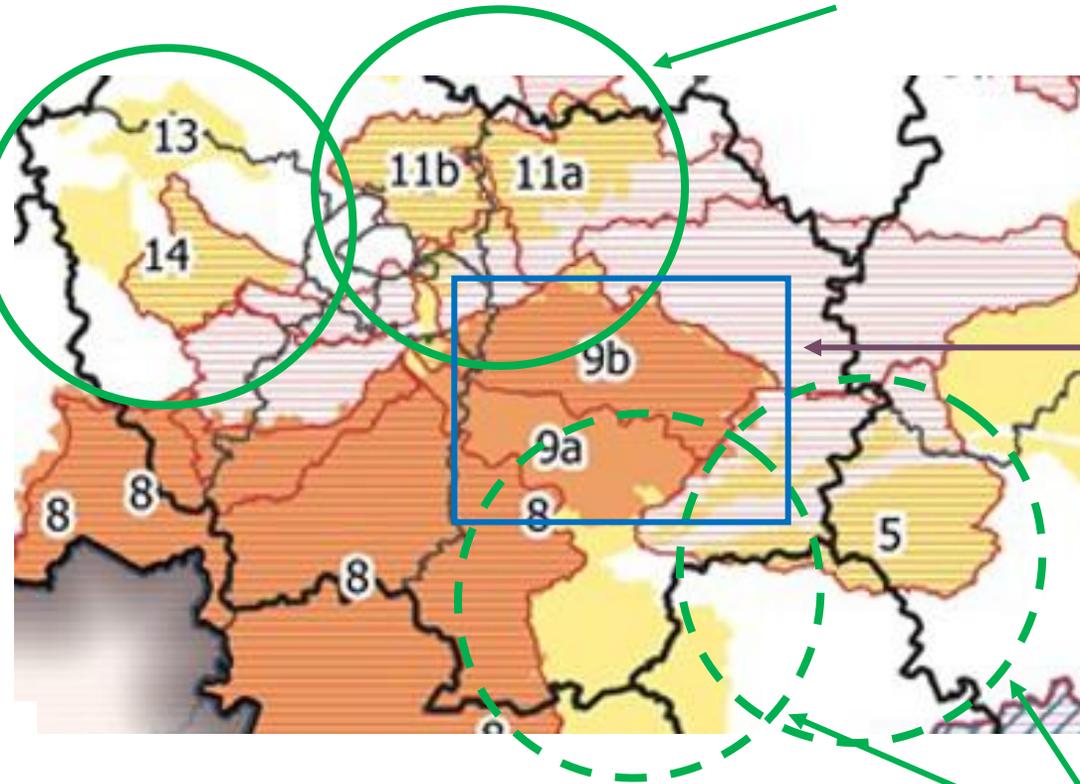
Public visé : collectivités, Etat

Taux d'aides allant jusqu'à 100%

PLAN EAU

Etudes volumes prélevables

Etude connaissance
fonctionnement
hydrogéologique portée
par la DRIEAT



Etude EVP en interSAGE

Nappe de Champigny :
Réflexion en cours
SAGE ou PTGE ou
extension ZRE

- Limites départementales
- ▬ Périmètres des SAGE
- ▨ PTGE
- Secteurs à équilibre quantitatif fragile (SEQF)
- Zones de répartition des eaux (ZRE)

DTSAM : Etude EVP SAGE Bassée
Voulzie (PIREN)
DTSAM Etude EVP Loing en discussion

PLAN EAU

Prélèvements et pressions

Focus sur les volumes prélevés en IDF (données issues des redevances prélèvements perçues -année 2021)

	EAU SOUTERRAINE en millions de m ³	EAU DE SURFACE en millions de m ³	TOTAL en millions de m ³	EH EAU POTABLE CONSOMMEE en millions EH*
Eau potable	237 (30%)	552 (70%)	789 438 habitants* 351 autres usages	22,5
Refroidissement industriel		245	245	7,0
Autre usage économique	18	44	62	1,8
Canal	0	84	84	2,4
Irrigation	14	1	15	0,4
Total général	269 (23%)	926 (77%)	1195	34,1

*EH : consommation d'un habitant = 35 m³/an (100l/j). 12, 5 millions d'habitants en IDF. 438 Mm³/an.

Sur les 1195 Mm³ prélevés, 438 Mm³ sont utilisés pour l'usage des habitants en eau potable et 757 Mm³ pour les autres usages (secteurs public et privé)

Volume précipitations en IDF : 8 000 Mm³/an (base 650 mm/an)

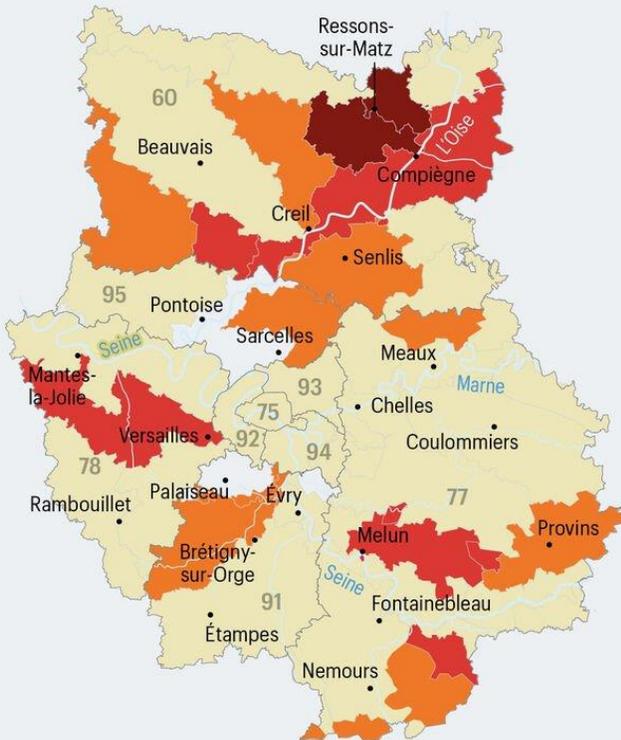
PLAN EAU

IDF et Oise

Les niveaux de restriction d'eau des arrêtés préfectoraux

Au 20 juin 2023

● Vigilance ● Alerte ● Alerte renforcée ● Crise



- **Vigilance** : information et incitation à faire des économies d'eau.
- **Alerte** : réduction des activités nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, etc.
- **Alerte renforcée** : limitation de l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, etc. Jusqu'à l'interdiction totale de certains prélèvements d'eau.
- **Crise** : arrêt des prélèvements d'eau non prioritaires. Seuls les prélèvements prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).

20 juin 2023 - Source : Propluvia et préfetures.

Le Parisien

Acteurs de la sobriété : professions agricoles



Mesure 4 : Accompagnement des acteurs agricoles dans leurs démarches de sobriété et de réduction des prélèvements



Acteurs de la sobriété : collectivités



42

Mesure 42 : faciliter une politique tarifaire adaptée aux enjeux des territoires

- ◆ **Soutien aux études de tarification du service d'eau potable**

Public visé : collectivités et syndicats gestionnaires

Taux d'aide allant jusqu'à 50%



14

Mesure 14 : Soutien aux actions de réduction des fuites et de sécurisation de l'approvisionnement

Public visé : 2 listes nationales : 16 collectivités sur le bassin pour rendement insuffisant

122 collectivités pour difficultés rencontrées en période de sécheresse 2022 et +

Taux d'aide de 40% à 60% des études et travaux

PLAN EAU

Acteurs de la sobriété : industriels

Mesure 1 : plan de sobriété pour les acteurs économiques

Mesure 2 : accompagnement des industriels (liste nationale de 50 sites)



1

• Mobiliser les entreprises dans leurs efforts d'économies d'eau



2

• Renforcer la mobilisation des acteurs en faveur de la sobriété, notamment les 7 sites industriels du bassin identifiés en liste nationale pour la réduction des prélèvements (En IDF : LAT NITROGEN (ex. Boréalis) à Grandpuits-Bailly-Carrois (77) et X-FAB à Corbeil (91))

Taux d'aide : au maximum de l'encadrement communautaire, soit de 40 à 60% de subvention pour les travaux

Qualité eau et écosystèmes

Mesure 27 : Captages d'eau destinée à la consommation humaine



27

- **Encourager le déploiement de filières à bas niveaux d'intrants**

Soutenir les initiatives locales

Public visé : agriculteurs, acteurs filière

Taux d'aide : jusqu'à 80%



23

- **Soutien à la préservation de la ressource en eau pour l'AEP**

Soutien à la mise en place de PGSSE

Poursuite du déploiement de PSE - Renforcement du financement de MAEC pertinentes

Public visé : collectivités et syndicats gestionnaires d'eau

Taux d'aide allant jusqu'à 80% et même 100% pour les PSE opérés par des collectivités

ECHANGES



PLAN EAU



12^{ÈME} PROGRAMME ET ILE-DE-FRANCE



Restaurer la nature

Gestion des eaux de pluie

Préservation de la ressource
en eau

Transition agricole pour
l'eau

Sobriété en eau et réduction
des prélèvements pour tous
les usagers

Assainissement

Activités économiques
(hors agriculture)

12^{ÈME} PROGRAMME

Restaurer la nature

Nouveau regroupement des enjeux de préservation des écosystèmes, de la biodiversité et la prévention des risques naturels

Évolution : maintien **des taux prioritaires pour restauration écologique** et concentration des moyens pour les opérations ambitieuses d'hydromorphologie, **arrêt des aides à l'entretien** afin de favoriser la dynamique naturelle des rivières et en contrepartie aide accrue à l'émergence de projets de renaturation, **extension d'aides pour infrastructures agro-écologiques**
Priorité SFN pour la prévention du ruissellement-érosion et des inondations.

Restaurer la nature

Gestion des eaux de pluie

Préservation de la ressource
en eau

Transition agricole pour
l'eau

Sobriété en eau et réduction
des prélèvements pour tous
les usagers

Assainissement

Activités économiques
(hors agriculture)



EN ILE –DE –FRANCE - BILAN 11^{ÈME} PROGRAMME NATURE

Bilan 11 ^e programme DTSF (330 M€ d'aides/an tous projets)	Montant des projets (M€)	Montant des aides (M€)	Nbre de projet	Indicateurs
Animation rivières/zones humides	12,6	8,5	/	Nombre d'ETP : 25
<u>ETUDES et TRAVAUX</u> Restauration rivières/ zones humides, continuité	92,2	47,3	334	61 ha de ZH restaurés 92 km de berges restaurés 53 ouvrages effacés
Entretien rivières/ZH	16,9	3,3	/	
Acquisition ZH	12,5	8,3	50	26 ha
TOTAL	134,2	67,2	/	

EN ILE DE FRANCE - 12^{ÈME} PROGRAMME NATURE



- Des aides incitatives pour les projets ambitieux
- Mettre en place une stratégie foncière
- Un dialogue local à instaurer et développer
- Une animation concentrée sur les projets à forte ambition environnementale

Aides orientées vers projets ambitieux : dé raccordement et désimperméabilisation.

Nouveau : aides à la désimperméabilisation avec végétalisation, y compris pour des surfaces non raccordées, dans zones urbaines existantes.



Restaurer la nature

Gestion des eaux de pluie

Préservation de la ressource
en eau

Transition agricole pour
l'eau

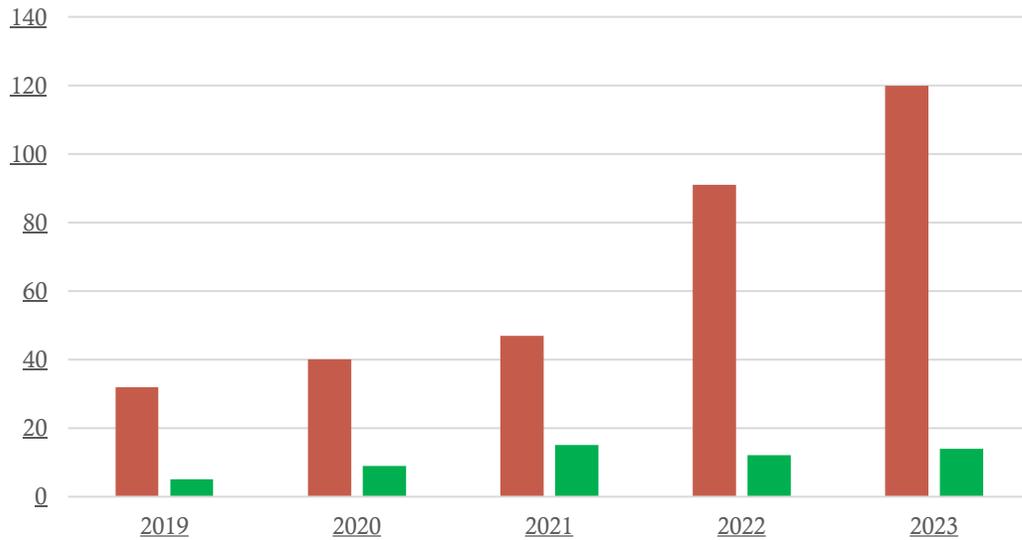
Sobriété en eau et réduction
des prélèvements pour tous
les usagers

Assainissement

Activités économiques
(hors agriculture)

EN ILE – DE – FRANCE - BILAN 11^{ÈME} PROGRAMME

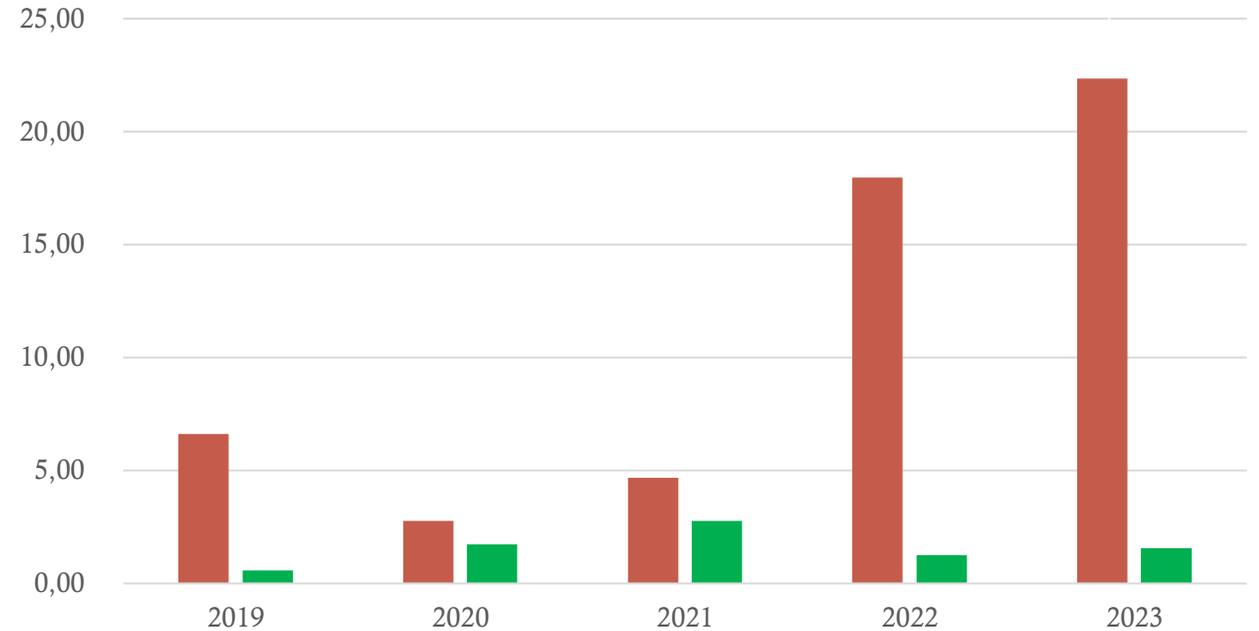
Evolution du nombre de projets



collectivités
acteurs économiques

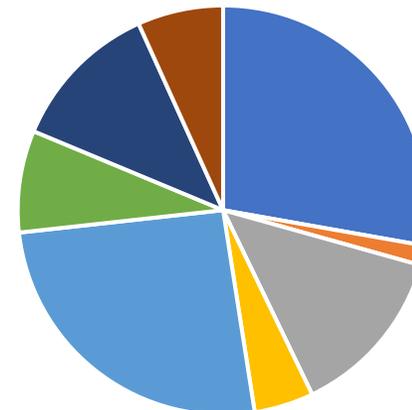


subventions versées par AESN en millions d'€



Répartition du nombre d'aides par département

- 75 (107 aides)
- 77 (6 aides)
- 78 (52 aides)
- 91 (18 aides)
- 92 (99 aides)
- 93 (31 aides)
- 94 (46 aides)
- 95 (26 aides)



Collectivités : 54,02 M€ pour 330 projets
Acteurs économiques : 7,86 M€ pour 55 projets

Gestion des eaux de pluie

Priorité à la prévention, avec taux majorés.

Aides orientées vers projets ambitieux : dé raccordement et

Soutien des projets d'adduction en eau potable, conditionnés à la mise en place effective d'actions préventives.

Taux majorés pour certaines actions, notamment dans les zones à tension d'approvisionnement en AEP.

Restaurer la nature

Gestion des eaux de pluie

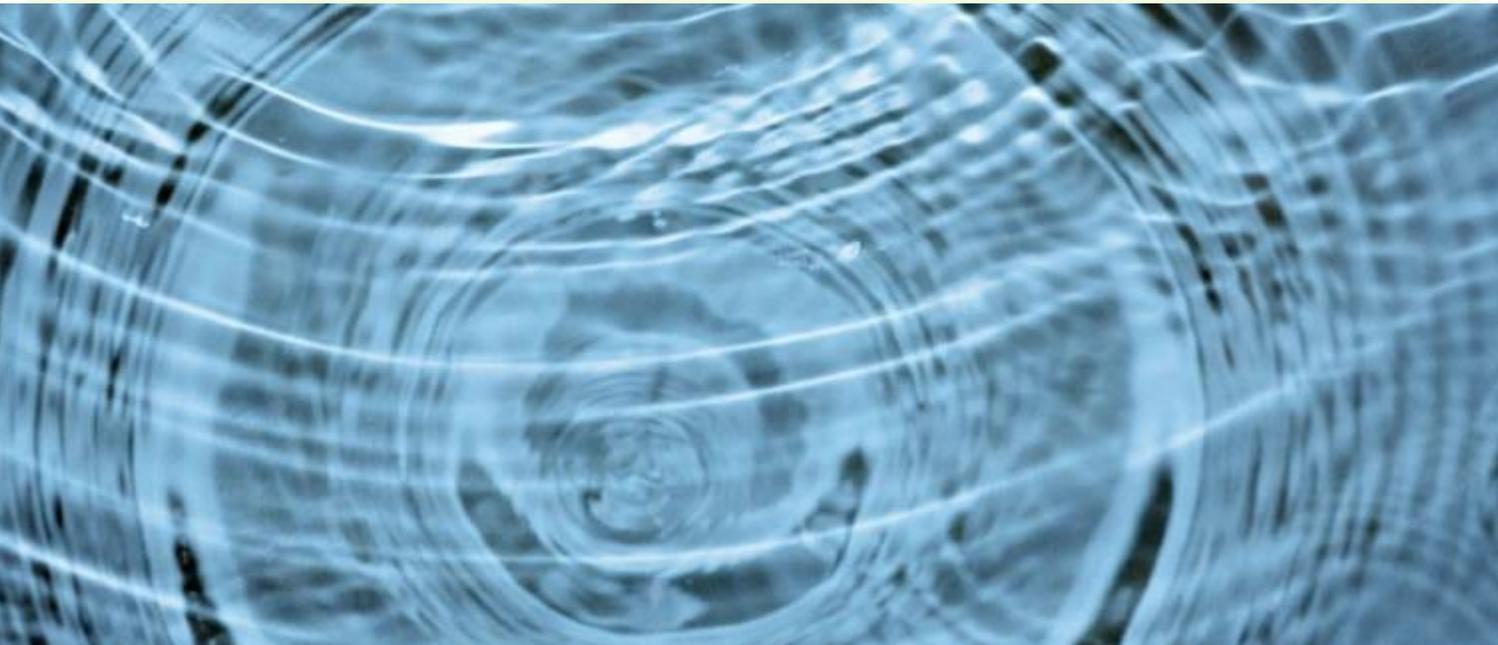
Préservation de la ressource en eau

Transition agricole pour l'eau

Sobriété en eau et réduction des prélèvements pour tous les usagers

Assainissement

Activités économiques (hors agriculture)



12^{ème} PROGRAMME

Transition agricole pour l'eau

Renforcement du 12e programme *pour la transition agricole* :
préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique, et accompagnement des agriculteurs pour la sobriété en eau.

Simplification des aides pour les filières agricoles BNI.



Restaurer la nature

Gestion des eaux de pluie

Préservation de la ressource
en eau

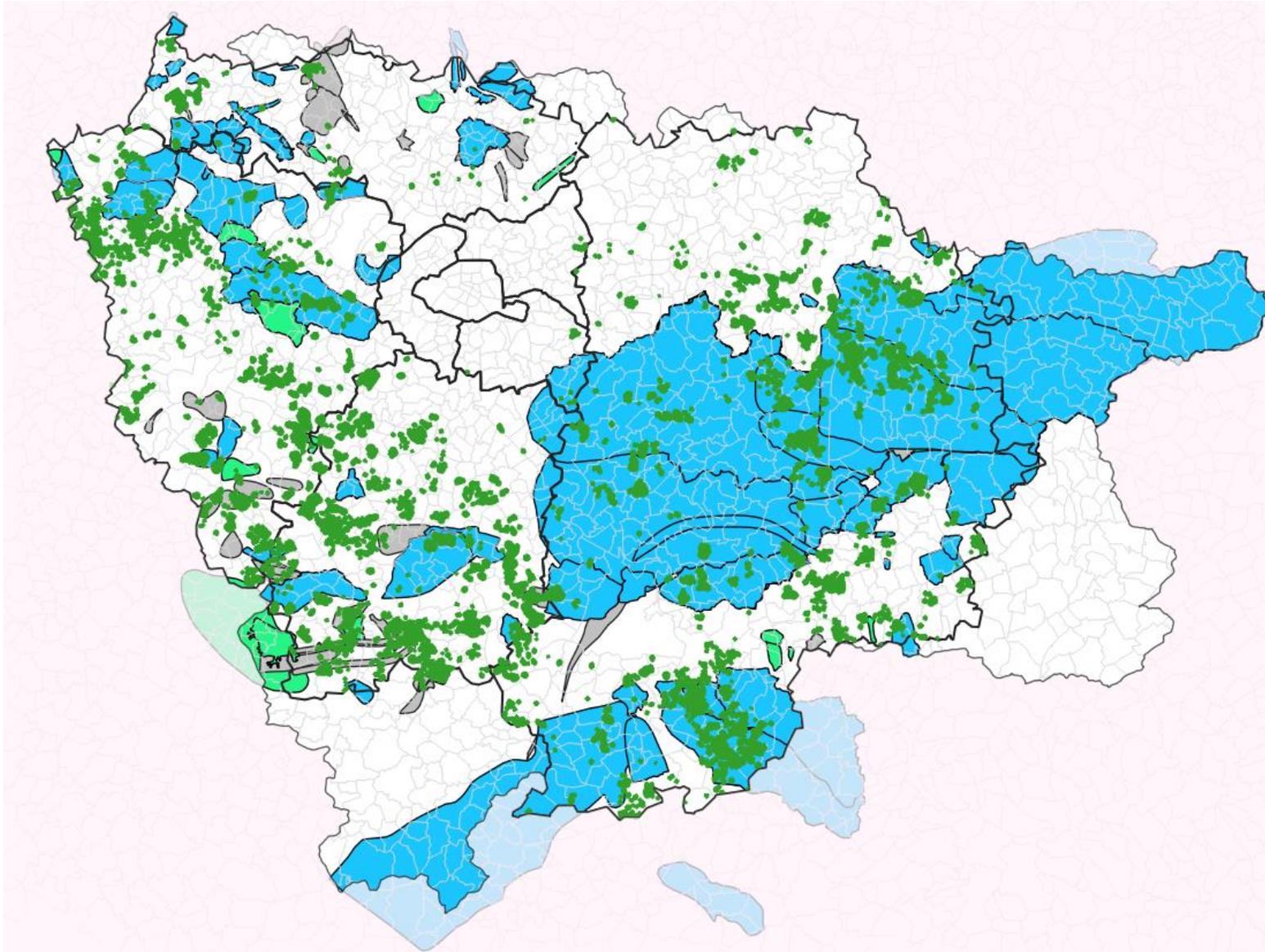
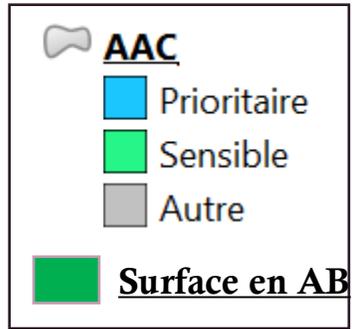
Transition agricole pour
l'eau

Sobriété en eau et réduction
des prélèvements pour tous
les usagers

Assainissement

Activités économiques
(hors agriculture)

EN ILE -DE -FRANCE - BILAN 11^{ÈME} PROGRAMME – TRANSITION AGRICOLE



EN 2022 :

- **42,5% de la SAU en bio se trouve sur une AAC**
- **57% des fermes bios se trouvent sur une AAC, soit 377 fermes**

12^{ème} PROGRAMME

Sobriété en eau

Nouveau chapitre du programme

Soutien à l'amélioration des connaissances des prélèvements. Points d'attention de la C3P sur méthodologie et gouvernance EVP

Accent sur le financement de l'animation dans les PTGE et les SAGE avec volet quantitatif.

Soutien à la REUT, quand efficacité environnementale.

Restaurer la nature

Gestion des eaux de pluie

Préservation de la ressource
en eau

Transition agricole pour
l'eau

Sobriété en eau et
réduction des
prélèvements pour tous

les usagers
Assainissement

Activités économiques
(hors agriculture)



EN ILE –DE –FRANCE - BILAN 11^{ÈME} PROGRAMME-SOBRIETE

- **Bilan 11^{ème} :**

- Actions d'économies d'eau portées essentiellement par les entreprises, très peu par les collectivités. Volumes économisés modestes.
- Faible nombre de projets de REUT : aides peu incitatives. (Pas de financement du réseau de la STEP vers le point d'usage.)
Mais réflexions engagées par quelques collectivités (SICTEUB, St Quentin en 78....)
- Début de sensibilisation des acteurs avec le plan eau

- **Objectifs 12^{ème}**

- Améliorer la connaissance (suivi des niveaux de nappe, études volumes prélevables)
- Développer les actions de sobriété
- Etudier l'opportunité de développer la REUSE.

Reconduction des taux prioritaires pour les eaux à usages sensibles et influençant les paramètres déclassant de la masse d'eau concernée pour STEP et Réseaux de collecte

Effort réduction débit changement climatique

Limitation création station <200 eqht excepté dérogation

Extension de l'ANC aux communes <200 eqht zonage ANC

Sensibilisation aux usages substances dangereuses

Augmentation forfaits ANC, études, branchements privés (IDF/Bassin)

Restaurer la nature

Gestion des eaux de pluie

Préservation de la ressource en eau

Transition agricole pour l'eau

Sobriété en eau et réduction des prélèvements pour tous les usagers

Assainissement

Activités économiques (hors agriculture)



EN ILE-DE-FRANCE -BILAN 11^{ÈME} PROGRAMME-ASSAINISSEMENT

Bilan 11 ^e programme DTSF 2019-2023	Montant des projets (M€)	Montant des aides (M€)	Nbre de projet	Indicateurs
Epuration des eaux résiduaires urbaines	445	260	415	-
Réseaux d'assainissement	1200	600	1300	85 Kms de réseaux mis en séparatif
Dont mise en conformité des branchements privés	60	52	167	278 kms de réseaux réhabilités (et 25 000 branchements publics) 68 Kms de réseaux créés (et 2500 branchements publics) 15 000 branchements privés mis en conformité
Dépollution des rejets urbains par temps de pluie	210	100	43	-
Assainissement non collectif	7	3,8	44	1200 EH
TOTAL	1860	965	1800	

Objectifs 12ème programme en Ile-de-France:

- Inciter à la mise en œuvre des travaux prioritaires pour la réduction des rejets Temps Sec/Temps Pluie des réseaux (notamment dans le cadre de la baignade pérenne)
- Continuer à développer la mise en conformité des branchements, avec un focus particulier sur les plus gros contributeurs (bailleurs sociaux, Etat, Collectivités)

12^{ÈME} PROGRAMME

ACTIVITES ECONOMIQUES

Reconduction des modalités du 11e récemment révisées

Accent mis sur les actions collectives

Homogénéisation des pratiques en matière de prix de référence
(comparaison par rapport à un prix de référence, ou valeur
guide) pour station

Suppression du prix de référence pour les travaux de
technologies propres

Possibilité de financer des études réalisées en interne (« en régie
») coûts internes d'ingénierie de conception de solution avec
travaux

Restaurer la nature

Gestion des eaux de pluie

Préservation de la ressource
en eau

Transition agricole pour
l'eau

Sobriété en eau et réduction
des prélèvements pour tous
les usagers

Assainissement

Activités économiques
(hors agriculture)



EN ILE -DE -FRANCE - BILAN 11^{ÈME} PROGRAMME-ACTIVITÉS ECONOMIQUES



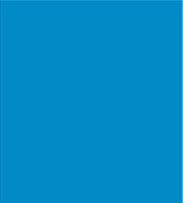
TYPES D'ACTION	nombre de projets soutenus	montant d'aides en M €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES REJETS	69	11 966
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES	100	9 257
GESTION DES EAUX PLUVIALES A LA SOURCE	55	7 856
ETUDES PREALABLES/DIAGNOSTICS/ECONOMIE D'EAU	91	5 624
ECONOMIE D'EAU	28	4 319
ACTIONS GROUPEES DE MISE EN CONFORMITE DES BRANCHEMENTS/RACCORDEMENTS	165	2 944
TECHNOLOGIES PROPRES	28	1 828
REDUCTION MICRO-POLLUANTS	79	956
CENTRE DE REGROUPEMENT D'EFFLUENTS CONCENTRES	1	105
ETUDE REHABILITATION SITES POLLUES	8	58
TOTAL	624	44 913

EN ILE -DE -FRANCE - BILAN 11^{ÈME} PROGRAMME-ACTIVITÉS ECONOMIQUES

SECTEUR D'ACTIVITE	Nombre de projets soutenus	Aides Aesn en Millions d'€
DIVERS - MATERIAUX - COMMERCE - TERTIAIRE	120	11.082
TRAITEMENT DE SURFACE - METALLURGIE - MECANIQUE	118	8.339
CHIMIE - ENERGIE - DECHETS	77	7.461
TRANSPORT	66	5.945
VHU - RECUPERATION METAUX	35	4.208
LOISIRS - GOLFS	35	3.290
AGROALIMENTAIRE - RESTAURATION	34	2.336
REPARATION AUTOMOBILE	52	1.144
BLANCHISSERIE - PRESSING	77	0.775
HÔPITAL - MEDICO-SOCIAL	10	0.333
TOTAL	624	44 913



ECHANGES



12^{ÈME} PROGRAMME ET ILE-DE-FRANCE



ÉLABORATION
12^E PROGRAMME



STRATEGIE DE MOBILISATION TERRITORIALE

STRATÉGIE CONTRACTUALISATION – RAPPEL 11^{ÈME} PROGRAMME

=>Principes retenus

- Identification des masses d'eau dégradées (non atteintes du bon état)
- Analyse du bilan de la contractualisation 11ème programme

Choix des périmètres :

L'échelle du BV privilégié

L'échelle d'un SAGE

L'échelle de la nappe ou des AAC (regroupement des acteurs)

Cas particulier de la Baignade

Les porteurs de contrats :

Les acteurs de la GEMAPI

Les acteurs de l'assainissement

Les acteurs de l'Eau Potable

Les structures porteuses des SAGE

Les demandeurs sur leur périmètre de compétences :

La ville de Paris

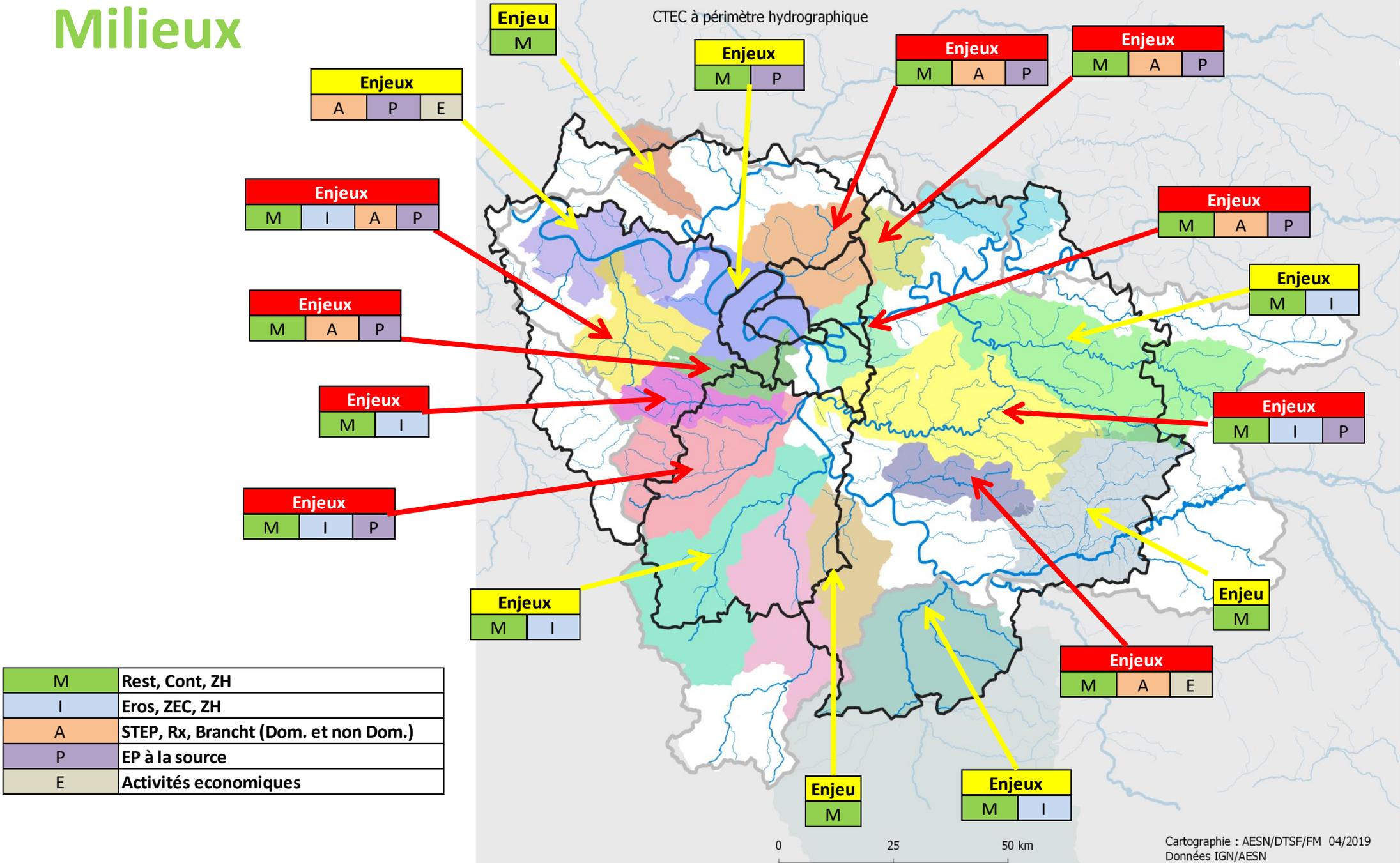
Les départements petites couronne (baignade) et certains EPT

Le SIAAP

Milieux

Direction Seine Francilienne (DSF)

CTEC à périmètre hydrographique



M	Rest, Cont, ZH
I	Eros, ZEC, ZH
A	STEP, Rx, Brancht (Dom. et non Dom.)
P	EP à la source
E	Activités économiques

Protection de la ressource en eau

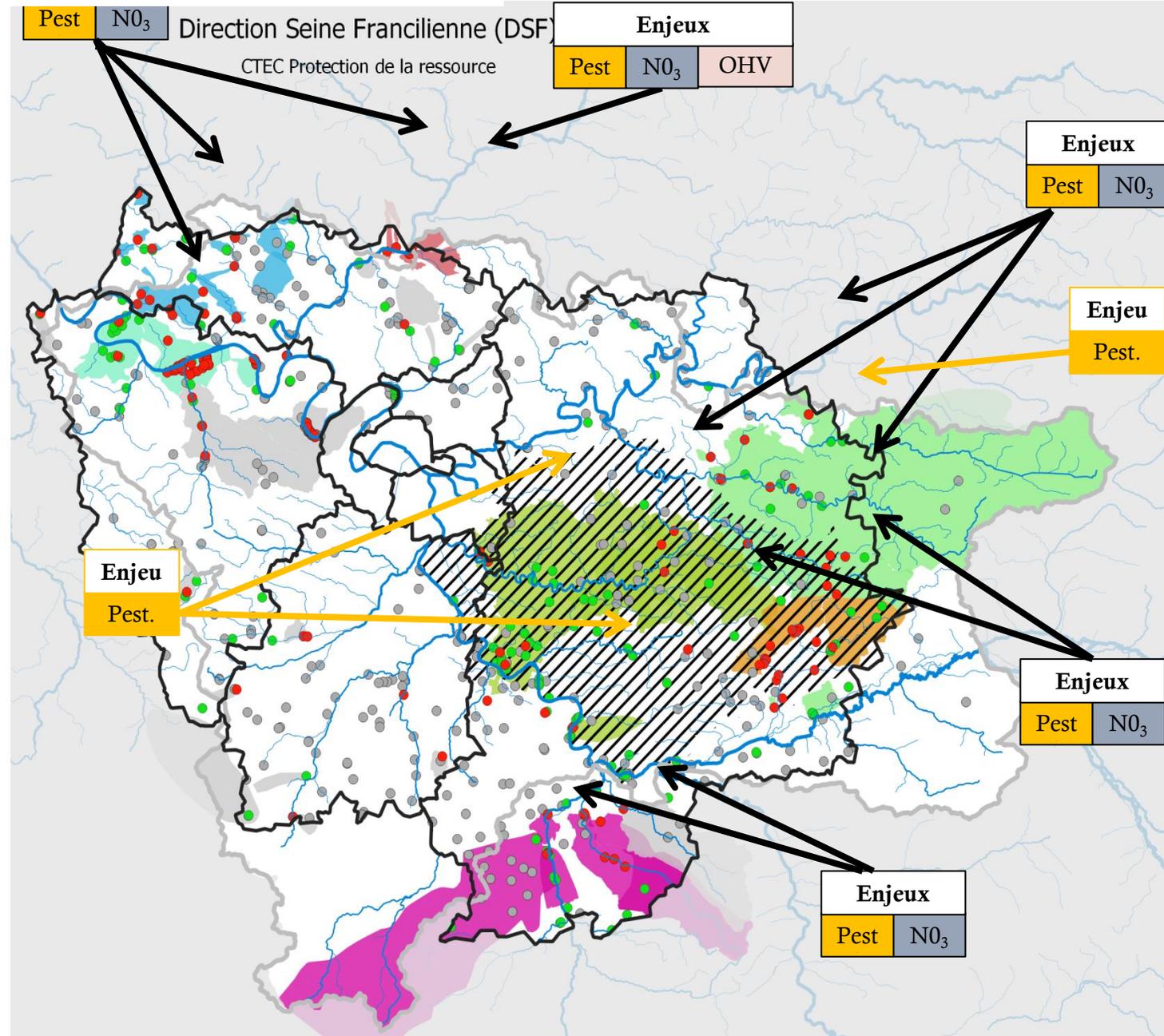
/// Territoire Aquifère

Zones prioritaires d'actions

- CTEC Eau de Paris-Sud77
- CTEC Eau de Paris-Voulzie
- CTEC Est Seine et Marne
- CTEC Flins Aubergenville/GPSO (projet)
- CTEC Nappe de Champigny
- CTEC Vallée de l'Oise
- CTEC ZPA Vexin
- Hors CTEC à ce jour

Captages en eau souterraine

- Prioritaire
- Sensible
- Hors SDAGE



CONSTATS SUR LA STRATÉGIE DE CONTRACTUALISATION

11^{ÈME} PROGRAMME

- **Les plus +**

- 90% des contrats réalisés 42% de nouveaux contrats (58% étaient des renouvellements)
- Avancement satisfaisant (exceptions)
- Une priorisation resserrée

- **Les moins –**

- Pas ou peu d'évolutions de la mobilisation des acteurs pour les contrats renouvelés
- Pas ou peu de conditionnalité dans les contrats renouvelés
- Pas de réflexion autour de l'articulation avec les SAGE
- Pas ou peu d'articulation avec les aides supra (Fédé de pêche, ATD, l'animation départementale...)

Des contrats à renouveler sur les mêmes périmètres (quelques exceptions)

STRATÉGIE CONTRACTUALISATION



PREMIERES REFLEXIONS

STRATÉGIE DE MOBILISATION TERRITORIALE : LES ETAPES ATTENDUES

	1. DIAGNOSTIC	2. ARTICULATION POLITIQUES PUBLIQUES	3. CONTRACTUALISATION
	Etat des ME par rapport au bon état et le/leurs paramètre/s déclassant/s et pressions significative/s à l'origine des dégradations	Outils de politique territoriale « agence » : SAGE existants et nécessaires CTE&C à reconduire Contrats de partenariats PTGE PAPI, PGRI Réseau des animateurs de CLE / CTE&C	Méthode de sélection et enjeux eau prioritaires couverts <ul style="list-style-type: none"> - Gestion à la source des EP - Préservation de la ressource - Sobriété, économies d'eau - Reconquête des milieux
	Etat des MESO (captages sensibles et prioritaires)	Autres dispositifs contractuels ou démarches de planification : 2 ^{ème} génération des CRTE, PTRTE, ...	Organisation de la gouvernance locale, structuration de la MO
	Aspects quantitatifs (assecs et arrêtés de restriction)	Autres politiques publiques ... PAT, PCAET, SRADDET, ...	Modalités de mise en œuvre, conditions de réussite
SOURCES	<i>EDL 2019, PDM 2022-2027, Note priorisation, stratégie d'adaptation au changement climatique et trajectoire sobriété</i>	<i>Cartes des SAGE (en cours et nécessaires), CTE&C, PAPI, PTRTE, PCAET, SRADDET...</i>	<i>Bilans à mi parcours CTE&C, PAOT 2022-2027...</i>

Etat écologique des masses d'eau du territoire (DTSF) EDL 2019 (données 2015-16-17)



Etat écologique des Masses d'Eaux en Ile-de-France

Classes d'état

BV de masse d'eau

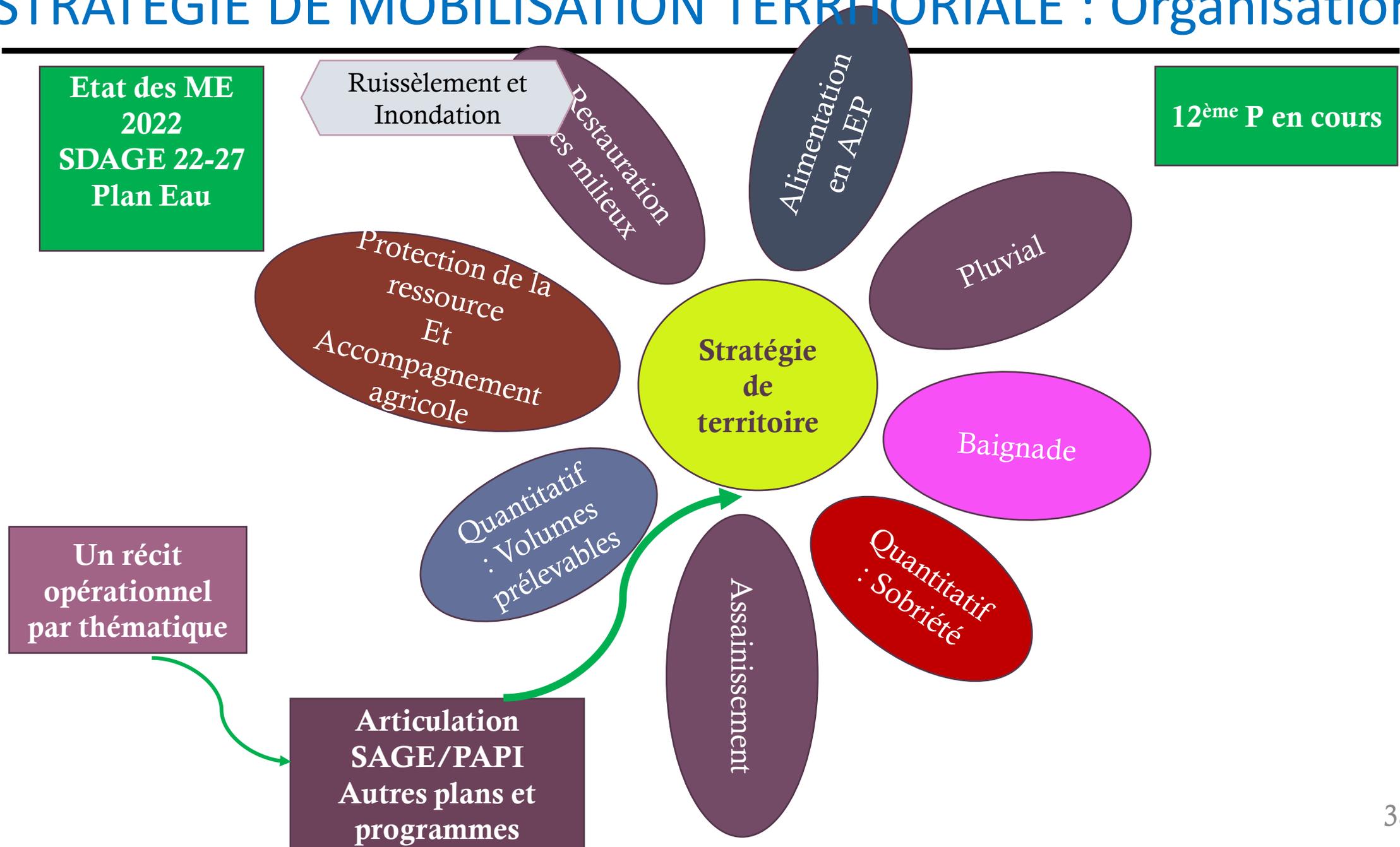
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais
- Inconnu

0 25 50 km

Cartographie : AESN/DTSF/FR
Données IGN/AESN

Etat écologique des masses d'eau du territoire EDL 2022 (données 2018 – 19 – 20)

STRATEGIE DE MOBILISATION TERRITORIALE : Organisation



STRATEGIE DE MOBILISATION TERRITORIALE: ILLUSTRATION

Exemple : la restauration et la protection des milieux

- Des actions identifiées comme incontournables dans les futurs CTEC :
 - Inventaire ZH
 - Identification des ZEC
 - Cartographier les mobilités des cours d'eau
 - Stratégie foncière
- Discussions :

Constats : les acteurs GEMAPIens contraints de privilégier la PI plutôt que la GEMA

- Comment soutenir les structures techniques ?
- Quels leviers : les attendus des CTEC, l'aide à l'animation, organiser des concertations ?...

STRATEGIE DE MOBILISATION TERRITORIALE

Articulation avec les autres plans et programmes



ECHANGES



STRATEGIE DE MOBILISATION TERRITORIALE



PAUSE



REFORME DES REDEVANCES ET FINANCEMENT DU PLAN EAU

PRINCIPALES MESURES DE LA RÉFORME

Suppression des redevances pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte.

Création d'une redevance pour consommation d'eau potable à laquelle sont assujettis tous les abonnés du réseau d'eau potable.

Création d'une redevance pour performance des réseaux d'eau potable à laquelle sont assujetties les collectivités compétentes en distribution

Création d'une redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif à laquelle sont assujetties les collectivités compétentes en traitement des eaux usées

L'instauration de taux planchers pour les différents usages de la redevance prélèvement.

NOUVELLES REDEVANCES

1 Redevance de Consommation d'eau Potable

- Assujettis : **abonnés domestiques et industriels**
Assiette : **m³ d'eau potable consommés**

2 Redevances de Performance

- Eau Potable
- Assainissement

- Assujettis : **collectivité** compétente en distribution de l'eau potable et en assainissement collectif des eaux usées (traitement)
- Assiette :
 - **Eau potable** : m³ d'eau facturés AEP
 - **Assainissement** : m³ d'eau facturés au titre de l'assainissement.

IMPACTS REDEVANCES EXISTANTES

Redevance Prélèvement

- Instauration de taux planchers
- Suppression du doublement dit « Grenelle »
- Majorations pour absence ou défaillance de compteur ou absence de registre

Redevances pollution non-domestique

- Fin d'assujettissement des industriels raccordés pour tout ou partie des rejets
- Fin du basculement en pollution domestique des industriels sous le seuil
- Suppression de la publication des listes de redevables directs par l'agence

DEUX REDEVANCES INCITATIVES

Redevance performance réseaux AEP

Valorisation de la suppression des fuites et de la connaissance de l'état du réseau de distribution d'eau potable

redevance pour performance des réseaux d'eau potable =
taux voté par instances agence de l'eau x m³ eau potable facturés
 $\times (1 - [\text{COEF Performance [0 à 0,55]} + \text{COEF Gest Patrimoniale [0 à 0,25]})$

Modulation minimale : 0,2

Redevance performance systèmes assainissement

Valorisation de l'autosurveillance, du respect des objectifs de rejet et de l'efficacité épuratoire du système d'assainissement

redevance pour performance des systèmes assainissement =
taux voté par instances agence de l'eau x m³ eaux assainis facturés
 $\times (1 - [\text{COEF autosurveillance [0 à 0,3]} + \text{COEF conformité réglementaire [0 à 0,2]} + \text{COEF efficacité assainissement [0 à 0,2]})$

Modulation minimale : 0,3

Prise en compte des données N-2 pour le calcul de la modulation (N étant l'année d'activité déclarée)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE

2024

Décrets et textes d'application / fixation des premiers taux des nouvelles redevances (juin 2024) .

Sondage des collectivités potentiellement futures redevables (été 2024)

Information des redevables sur la réforme (septembre 2024)

2025

Nouvelles redevances sur la facture d'eau (rubrique organismes publiques)

Déclaration et instruction sur les redevances 2024 correspondant à l'ancien dispositif.

2026

Première année de déclaration, d'instruction et d'encaissement des nouvelles redevances.

Redevances pour performance avec modulation forfaitaire soit 0,2 pour la distribution d'eau potable et 0,3 pour les systèmes d'assainissement collectif (= pas de différenciation de la performance des services)

2027

Première année complète de la réforme.

Redevances pour performance avec modulation en fonction de la performance (exploitation des données de l'année 2024)

ECHANGES



REFORME DES REDEVANCES ET FINANCEMENT DU PLAN EAU





FONDS VERT



Renaturation
des villes et villages



FONDS VERTS

Renaturation villes et villages - 2023

DÉPARTEMENT	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT SUBVENTION FV
75 - Paris	2	10 826 991 €
77 - Seine-et-Marne	6	528 195 €
78 - Yvelines	6	2 691 887 €
91 - Essonne	9	3 125 553 €
92 - Hauts-de-Seine	19	17 579 296 €
93 - Seine-Saint-Denis	19	12 828 759 €
94 - Val-de-Marne	13	4 068 415 €
95 - Val-d'Oise	3	164 786 €
Total Ile-de-France	77	51 813 882 €



Renaturation
des villes et villages

144 ha renaturés

950 000 habitants

Type de projet :

Désimperméabilisation cour d'école

•Coulée verte

•Corridor écologique

•Renaturation urbaine

•...

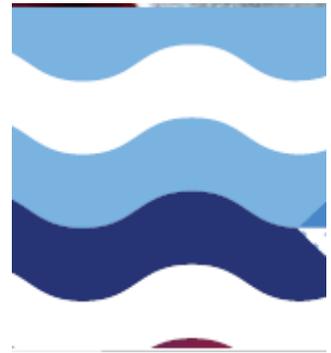
FONDS VERTS

Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) - 2023

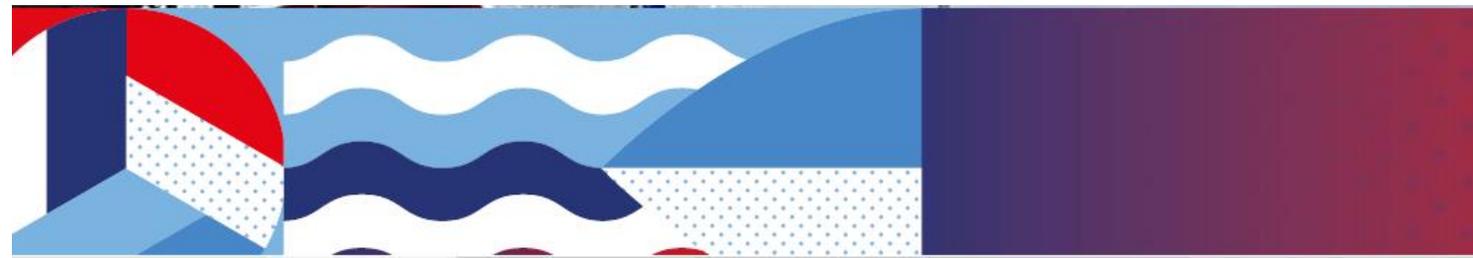
Département	Nbre de dossiers engagés	Montant engagé
75 - Paris	2	94 854 €
77 - Seine-et-Marne	9	2 473 336 €
78 - Yvelines	6	503 993 €
91 - Essonne	4	943 583 €
92 - Hauts-de-Seine	0	0 €
93 - Seine-Saint-Denis	2	296 092 €
94 - Val-de-Marne	1	469 624 €
95 - Val-d'Oise	3	416 414 €
TOTAL IdF	27	5 197 896 €

Typologie et critères d'éligibilité	Nb de projets
Pertinent voire prioritaire pour la mise en œuvre de la stratégie aires protégées	13
Projet pertinent de restauration d'un corridor écologique	3
Projet pertinent pour le plan régional d'actions chiroptères	3





BAIGNADE EN SEINE ET IMPLICATION DE LA DIRECTION TERRITORIALE SEINE FRANCILIENNE



BÉNÉFICES ÉCOLOGIQUES DU PLAN BAIGNADE



Gain n°1 : *amélioration de la qualité écologique des rivières, notamment des petits cours d'eau, les rendant plus résilients face au changement climatique*

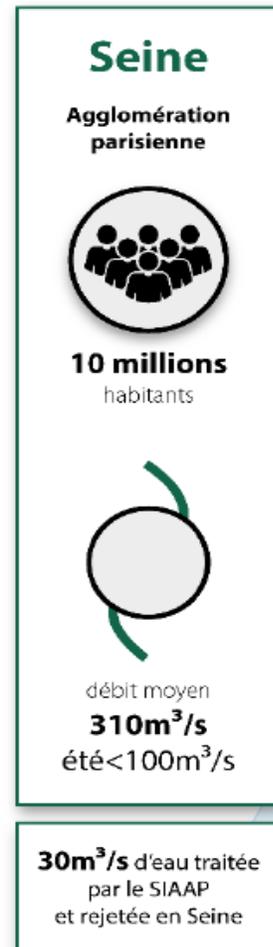
Gain n°2 : *amélioration de la biodiversité présente dans les cours d'eau*

Gain n°3 : *amélioration de la nature en ville via l'augmentation de la désimperméabilisation*

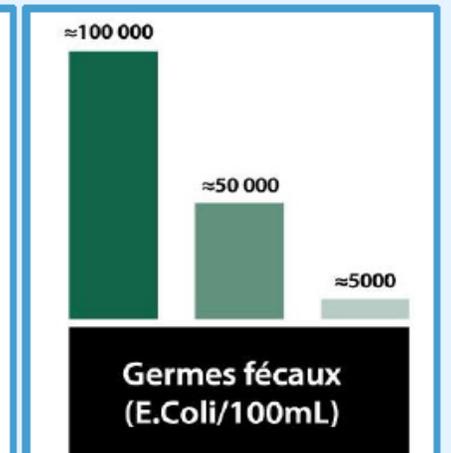
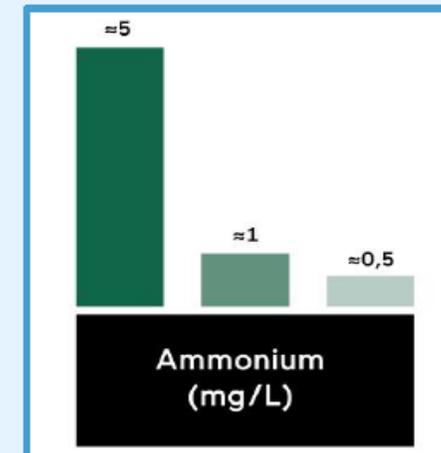
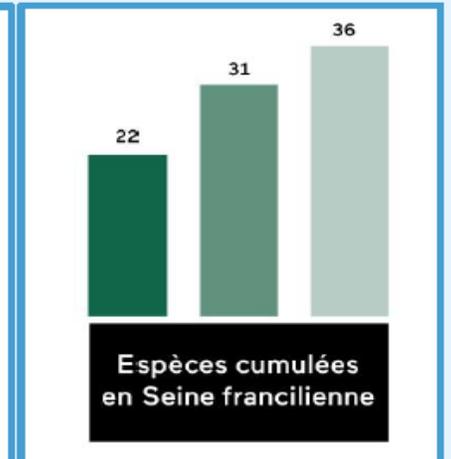
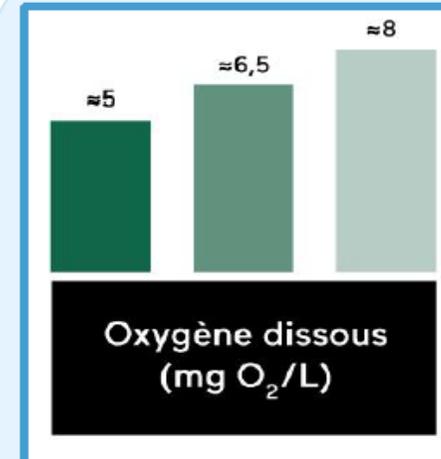
GAIN N°1 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE DES RIVIÈRES

UN FLEUVE SOUS FORTE PRESSION ANTHROPIQUE EN ILE-DE-FRANCE

Un fleuve sous forte pression anthropique



Trajectoire positive d'amélioration de la qualité des rivières franciliennes



DES AFFLUENTS OÙ DES PROGRÈS DCE SONT POSSIBLES

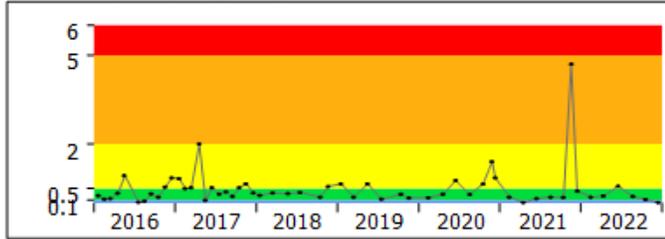
Le Morbras à Sucy en Brie (94)

Physico-chimie : qualité par paramètre

Ammonium (1335) - mg(NH₄)/L

Seuils : Arrêté du 27/07/2018

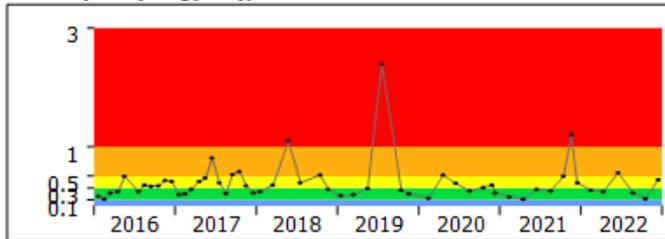
20 21 22



Nitrites (1339) - mg(NO₂)/L

Seuils : Arrêté du 27/07/2018

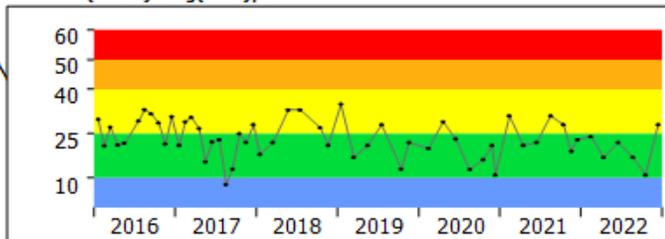
20 21 22



Nitrates (1340) - mg(NO₃)/L

Seuils : Opérationnels AESN

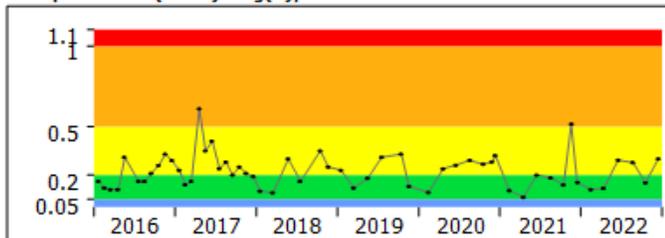
20 21 22



Phosphore total (1350) - mg(P)/L

Seuils : Arrêté du 27/07/2018

20 21 22



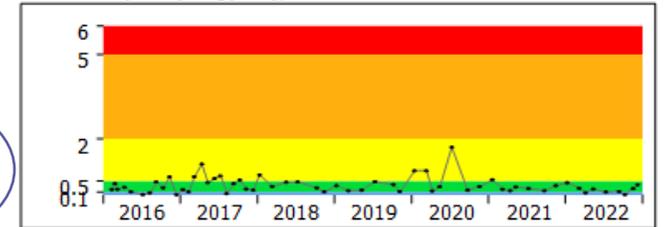
L'Orge à Athis Mons (91)

Physico-chimie : qualité par paramètre

Ammonium (1335) - mg(NH₄)/L

Seuils : Arrêté du 27/07/2018

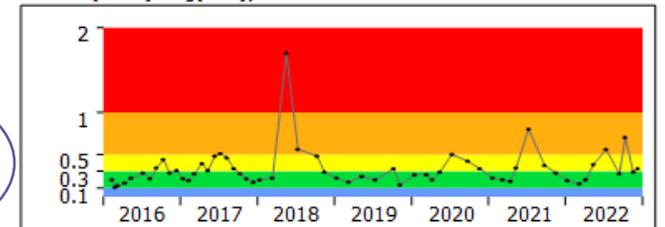
20 21 22



Nitrites (1339) - mg(NO₂)/L

Seuils : Arrêté du 27/07/2018

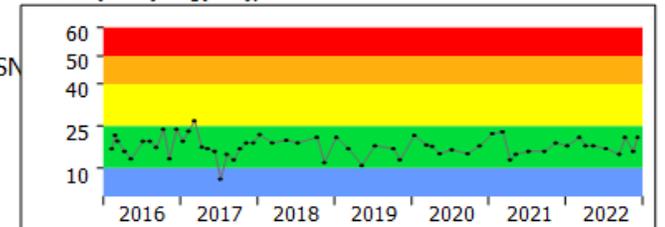
20 21 22



Nitrates (1340) - mg(NO₃)/L

Seuils : Opérationnels AESN

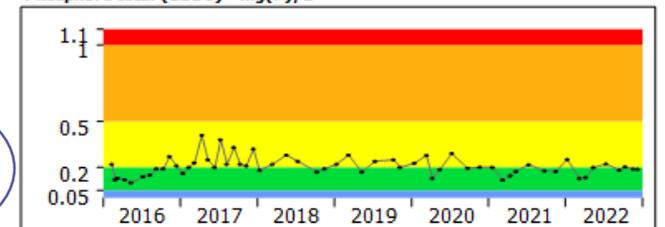
20 21 22



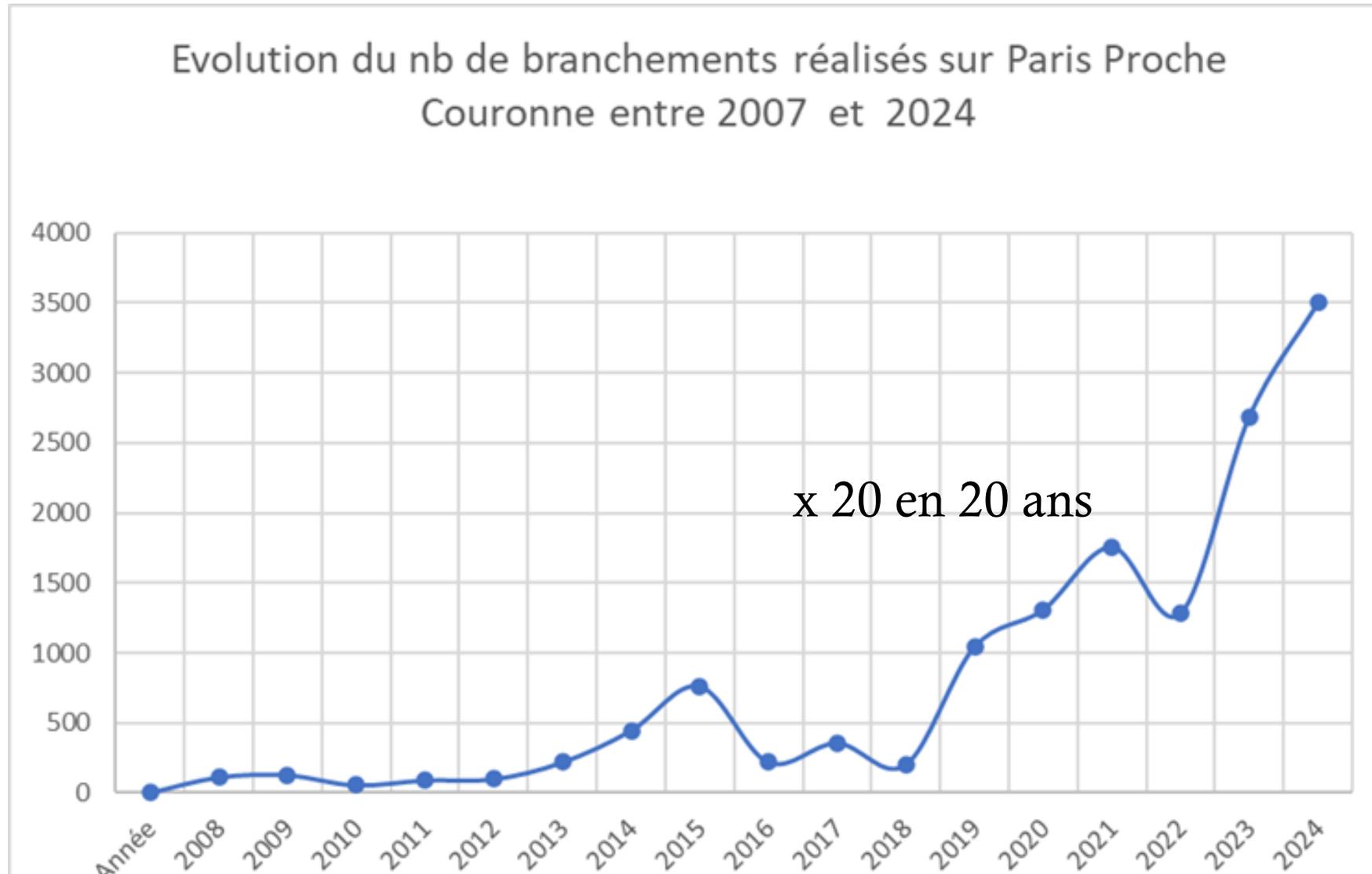
Phosphore total (1350) - mg(P)/L

Seuils : Arrêté du 27/07/2018

20 21 22



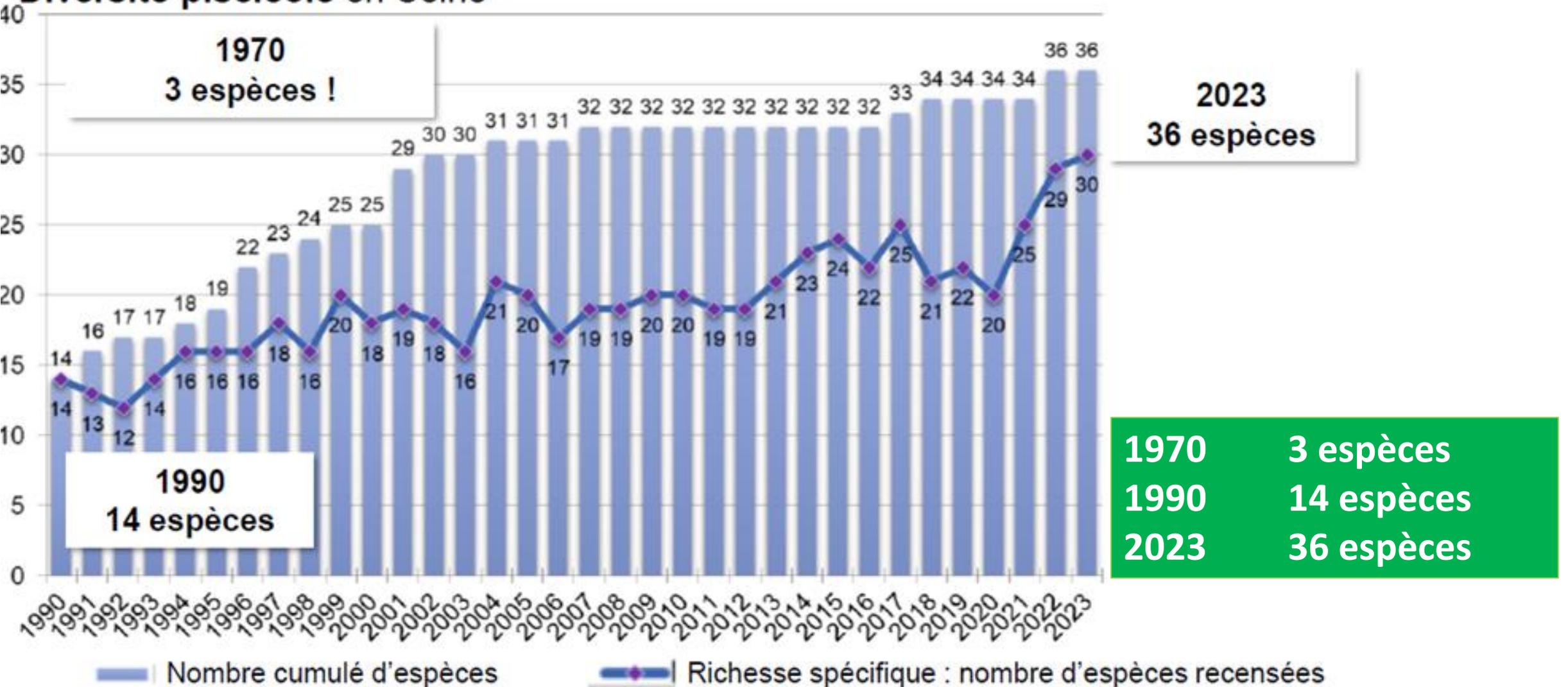
DE GROS PROGRÈS SUR LES MAUVAIS BRANCHEMENTS



De 100 branchements /an au 9^e P (2007) à 2000 – 3 000 branchements /an au 11^e P

GAIN N°2 : AMÉLIORATION DE LA BIODIVERSITÉ PRÉSENTE DANS LES RIVIÈRES

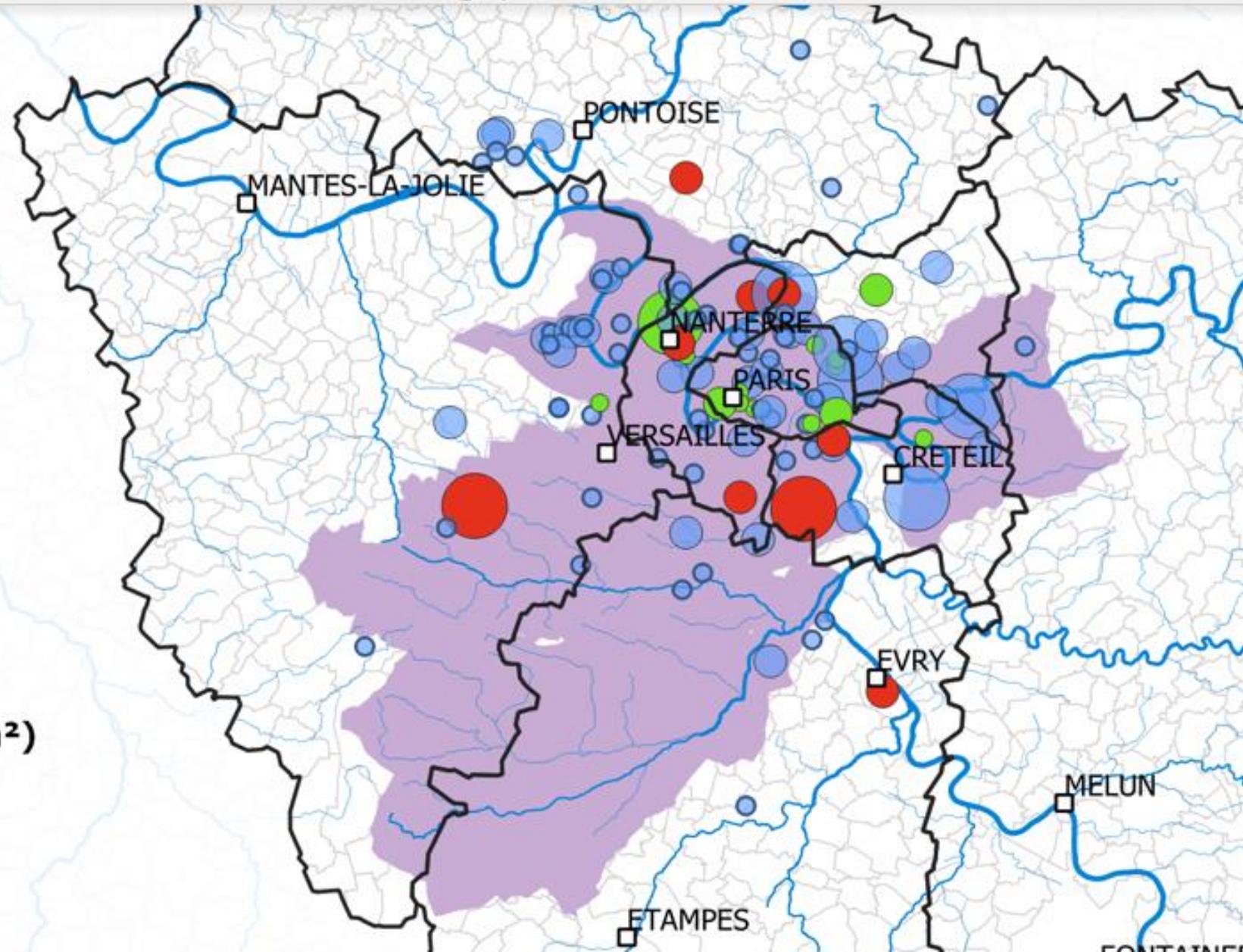
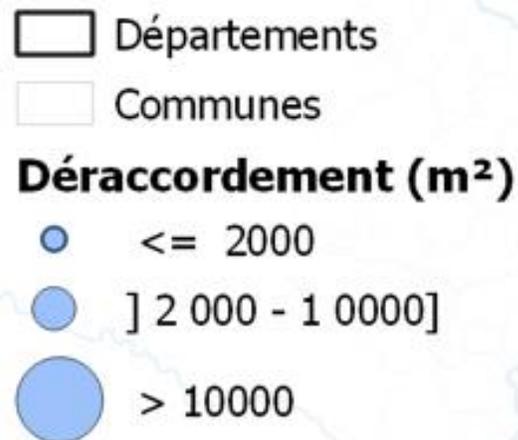
Diversité piscicole en Seine



GAIN N°3 : AMÉLIORATION DE LA NATURE EN VILLE AVEC PLUS D'EV

Un objectif de 600 ha de surface déconnectée

Près de 150 ha financés par l'AESN (estimé en réel au double) dont entre 40 et 50 ha de désimperméabilisation



ECHANGES





BAIGNADE EN SEINE ET IMPLICATION DE LA DIRECTION TERRITORIALE SEINE FRANCILIENNE



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU MARDI 9 JUILLET 2024

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR



- Plan eau
- Bilan 11^{ème} programme
- 12^{ème} programme
- Réforme des redevances
- Stratégie de mobilisation territoriale

ECHANGES



COMITER DES RIVIÈRES D'ÎLE-DE-FRANCE

MERCREDI 22 MAI 2024

COURBEVOIE



CONCLUSION